

## LETTRE DES ETATS-UNIS.

(Pour le Journal d'Agriculture.)

Plattsburgh, 5 mars 1870.  
(Suite.)

Cher lecteur,

Pour ce qui regarde la taille du pommier, je vous avoue franchement, qu'il ne faut pas avoir fréquenté l'école vingt ans pour cela; je vous l'assure. Moi, je me fais fort de prendre, parmi vous, l'homme le moins habile en cet art, et de le faire parfaitement réussir même à sa première opération. Un ami me suit:

Voyons, cher ami, puisque vous avez l'obligeance de me suivre: emportons avec nous une bonne petite *égouine*, et un instrument bien tranchant, au cas de besoin..... Arrêtons-nous ici, monsieur, nous voilà rendus au verger..... Eh bien! l'arbre que voici, c'est un pommier; il a des branches mortes, d'autres ne sont qu'attaquées, d'autres se frottent les unes contre les autres, et d'autres enfin sont des gourmandes: petites branches fines qui poussent ordinairement droites sur les grosses, et qui s'emparent d'une grande quantité de sève.

Je vous le demande, cher lecteur, mon homme, après avoir examiné cet arbre, va-t-il aller couper les belles branches vertes, pleines de vie, en guise des sèches, ou de celles qui sont déjà attaquées? Oh! non; certes, non. Il a trop d'esprit pour cela.

Le voilà à l'œuvre, lecteur, et il réussit à merveille... Maintenant, laissera-t-il une foule de gourmandes pour enlever encore les belles et bonnes branches? Non: pas plus qu'il n'a fait tout à l'heure.

Quant aux terrains pour y asseoir un verger, je sais que tous ne sont pas aussi favorables les uns que les autres. Les terres hautes, par exemple, qui sont graveleuses ou sablonneuses, de même que les terrains de montagnes, ou ceux qui leur ressemblent par leur composition, tels que j'en connais dans la belle et vaste paroisse de St. Pie, dans St. Dominique, St. Liboire, etc., etc., etc., conviennent mieux aux pommiers que les terres blanches et les terres glaiseuses; néanmoins, pour ces dernières: nous pouvons encore assez bien réussir. Il faut pour cela, avoir des pommiers qui aient été greffés sur des Sibéries, de sorte que chacun peut récolter sa provision de pommes: ne dût il avoir qu'une vingtaine d'arbres plantés autour de son jardin.

Cependant, cher lecteur, pour parvenir à se former un verger, il faut une pépinière; si du moins nous ne voulons pas faire des déboursés d'argent pour se procurer des arbres qui soient déjà prêts à être mis en place.

Voici, selon moi, comment vous devez procéder à l'établissement d'une pépinière. Commencez d'abord par vous préparer un morceau de terre, tout comme si vous deviez y déposer une semence d'oignons; c'est-à-dire, que vous devez bien l'engraisser et le rendre meuble autant que possible, en le bêchant, émottant, etc., ensuite, procurez-vous des popins, ou plutôt, ayez-les d'avance, qu'ils soient de bonnes ou de méchantes pommes, cela ne fait rien, car, il vous faudra les greffer; faites de petits sillons droits et peu profonds, comme pour les oignons, par exemple, et espacés de deux pieds environ, afin de donner un libre accès aux personnes qui devront les cultiver plus tard; déposez-y les pepins à la distance de trois à quatre pouces chacun et recouvrez-les d'un demi pouce de terre tout au plus, sinon vous les feriez périr, et tout votre travail serait alors perdu.

Ordinairement, on fait cette semence à l'automne, au jour de la Commémoration des morts. Cependant, s'il vous arrivait de la pratiquer au printemps, voici comment vous vous y prendrez: vous ferez d'abord germer vos pepins, les enveloppant dans un linge que vous déposez dans une boîte, contenant du terroir—terre grasse que l'on rencontre sous les vieux bûchers—et puis, vous les arrosez de temps à autre, avec de l'eau dégraissée, de manière que la terre en soit un peu humectée, et cela, jusqu'à ce que les germes commencent à paraître; alors, vous les semez, choisissant un temps humide si vous le pouvez, ou encore, ce qui est tout aussi bien, profitant de la matinée qui d'ordinaire, est moite, en cette saison. Bien entendu que l'on recouvre les pepins d'une couple de pouces de terre, et qu'on expose la boîte dans un lieu assez rochauffé de la maison. Une fois vos pepins germés, faites ce que vous feriez en les semant à l'automne.

Dès qu'ils sont levés, il ne faut point laisser envahir le terrain par l'herbe, vous les perdriez bientôt; nettoyez-les en vous servant d'une gratte légère. Quand ils auront atteint quatre ou cinq pouces de hauteur, alors vous enlevez les feuilles qui se trouvent le plus rapprochées de terre, afin que les plantes

croissent plus vite, et qu'en conséquence, elles soient plus tôt soumises à la greffe.

La greffe consiste à enter une tige ou un œil de pommiers francs sur un sujet que l'on appelle sauvageon.

Cher lecteur, il me resterait encore bien des choses à dire sur la culture du pommier; mais comme elles sont longuement traitées dans le « Verger Canadien, » par M. l'abbé Provancher, ça me dispense de vous entretenir davantage sur cet important sujet.

Ce que je vous conseille, ami lecteur, c'est de vous procurer de suite, sans plus tarder, un de ces opuscules dont je viens de vous parler. Le Verger-Canadien..... C'est un de ces ouvrages qui dispense de tout éloge, et qui, par ses propres mérites, se recommande de lui-même.

Il suffit, pour confirmer mon avancé, de dire qu'il est l'œuvre d'un des Ministres de notre sainte religion; M. l'abbé Provancher, autrefois curé de St. Joachim: homme profondément savant, plein de zèle, d'énergie et de dévouement pour accroître la prospérité de son pays.

Ce petit traité, lecteur, vous donnera, non-seulement, les renseignements indispensables pour la bonne culture du pommier; mais aussi, il vous apprendra à les greffer, à les tailler, à soigner toutes les maladies auxquelles ils sont exposés, etc., etc.

Il vous apprendra pareillement à cultiver le poirier, le cerisier de France, le prunier, la ronce, ce que, vulgairement, on appelle la mûre, le gadelier, le groseillier, le framboisier, le fraisier, les *atocas* et la vigne même, donnant de chacun, leur mode de propagation, etc., etc.

Je crois, cher lecteur, maintenant que vous connaissez ce livre: Le Verger-Canadien, que vous allez vous faire un devoir d'en acheter un immédiatement: dût-il vous coûter une piastre. Cependant, vous l'aurez à moins. Si je me rappelle bien, il ne coûte qu'un écu, ou tout au plus trois schellings.

Et, où se le procurer ce livre, me direz-vous? Là-dessus, je vous répondrai: Allez chez Monsieur Kéroack, à St. Hyacinthe.

Néanmoins, s'il arrivait que ce Monsieur n'en eût pas chez lui, à sa librairie, j'oserais croire qu'il s'en procurera tout aussitôt, afin de vous fournir, lecteur, ainsi qu'à tous les cultivateurs du diocèse de St. Hyacinthe, la chance d'en avoir facilement. Ce